

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Informations
municipales
ÉTÉ 2025

N°120

Un nouveau souffle pour le restaurant scolaire (p.11)



Portes ouvertes
le samedi 30 août
de 10h à 12h





Equilibre et qualité de vie

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 17h30
Mardi au Vendredi :
9h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h

Editorial 3-4

Vie Sociale

Ecoles : retour aux horaires habituels	5
Restaurant scolaire : retour dans ses locaux	5
Ma santé tout simplement	6-7
Ecole des Bois	8
Maison de l'Enfance	8
Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC	9
En cas de canicule	9
Centre socioculturel Intercommunal	10

Cadre de vie

Fin des travaux du restaurant scolaire	11
Bilan financier	11
Installation d'une borne bio-déchets	12
Rappel stationnement	12

Vie associative / Communication

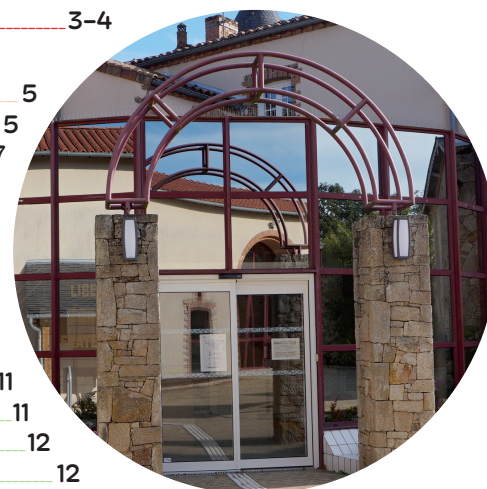
Le CME	13
Marché dominical	14
Comité des Fêtes	15
Accueil des nouveaux Saint-Légeois	15
Repas des aînés	15
E.S.S.L. Athlétisme	16
Les Amis de Léo	16
E.S.S.L. Basket	17
ECVB Volley	18
Divers'Danses	19
LC Danser en couple	20
Union des pêcheurs de Saint-léger	21
Amicanine	21
So Let's Dance	22
Carisport	22
Maybeleger FC	23
AAA	24
Chorale de l'amitié	24
ACPG/CATM	25
L' ACLI	25
Paroisse Saint Michel des Prieurés	26-27
La bibliothèque Saint-Légeoise	28
Évènement sportif : Foulées à cœur léger	29

Histoire

Le "B" de la cheminée - 1ère partie	30-31
-------------------------------------	-------

Info Diverses

Nouvelle entreprise : ED OUEST	32
Recensement de la population	32



Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

**Mise en page
et Impression :**
Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



La commune de Saint-Léger-sous-Cholet a reçu le 10 avril dernier la notification du montant 2025 de la Dotation Globale de Fonctionnement. La DGF est le principal concours de l'Etat au budget des communes. Nous avons constaté une nouvelle baisse, ce qui suscite des inquiétudes et des interrogations quant au mode de répartition de cette dotation.

Pour cette année, son montant est de 186 516 € contre 297 679 € en 2015. Une baisse de 37% alors que dans le même temps notre population a augmenté de 19%. A l'évidence cette baisse s'inscrit dans un profond mouvement en défaveur des communes « historiques », c'est-à-dire non fusionnées en communes nouvelles.

Je ne fais surtout pas un réquisitoire contre les communes nouvelles, elles ont fait un choix de développement en se réunissant qui est tout à fait respectable. De notre côté, nous avons fait le choix de rester une commune historique et de nous inscrire dans une agglomération avec des compétences fortes, et c'est tout aussi respectable.

J'en veux plutôt à l'Etat et aux différents gouvernements. Les critères objectifs de répartition de la DGF (population, richesse, ressources, charges...) auraient dû faire augmenter notre dotation. Les différentes lois de « réduction du déficit public » sont venues amputer les sommes versées aux communes. Je comprends l'effort à faire collectivement, mais il doit effectivement s'appliquer à tous.

Les communes nouvelles, issues d'un regroupement d'anciennes communes « historiques », sont beaucoup mieux dotées. Il est certes admis qu'elles ont bénéficié d'une « prime à la création » et d'un maintien de la DGF pendant les 3 premières années. Mais si ces avantages à la création sont connus et compris par tous, il apparaît que ces avantages perdurent en partie dans le temps, créant ainsi des inégalités.

Je veux prendre, sans la citer, l'exemple d'une commune de la même taille que Saint Léger, et ayant fusionné en commune nouvelle en 2016. Sa DGF par habitant était de 226 € en 2015, elle est de 332 € en 2025 soit une augmentation de 47%.

Pour Saint léger, la DGF par habitant est passée de 112 € en 2015 à 59 € en 2025, soit une baisse de 47%.

Communes	Commune ayant fusionné en commune nouvelle en 2016			Saint-Léger-sous-Cholet		
Années	2015	2016	2025	2015	2016	2025
DGF par habitant	226	334	332	112	96	59
Evolution entre 2015 et 2025	+ 47 %			47 %		

Comme la plupart des communes, Saint-Léger-sous-Cholet a participé ces dernières années à la réduction du déficit public, pourtant largement alimenté par l'Etat. Nous essayons de maintenir à un bon niveau les services proposés aux habitants. Mais face à des budgets de plus en plus contraints et une enveloppe nationale de la DGF qui baisse ces dernières années, cela devient de plus en plus difficile. Comme je l'ai fait devant le conseil de Cholet Agglomération le lundi 19 mai 2025, je veux dénoncer l'inégalité de traitement que subissent les communes « historiques ».

Cette inégalité impacte directement les citoyens car à services équivalents et malgré des efforts constants de recherche d'économies et de rationalisation de nos dépenses, nous devons augmenter les impôts locaux. Ainsi les Saint-Légeois, comme d'autres, subissent directement cette injustice.



Au-delà, cette rupture d'égalité devant l'impôt nécessiterait une refonte complète de la fiscalité communale. La maîtrise de la taxe d'habitation nous manque terriblement, faisant porter les augmentations sur la seule taxe foncière.. Il faudrait aussi revoir les bases locatives dont le principe date de 1971, certaines bases d'imposition étant souvent incohérentes avec la valeur réelle des biens.

Le conseil municipal de Saint-Léger a pris le jeudi 15 mai 2025 une délibération m'autorisant à envoyer un courrier à monsieur le Préfet de Maine-et-Loire avec copie aux parlementaires et au président de Cholet Agglomération. Nous demandons que les critères de répartition de la DGF soient revus de façon plus équitable.

La commune a aussi introduit un recours devant le tribunal administratif, assorti d'une Question Prioritaire de Constitutionnalité concernant la répartition actuelle de la DGF. Ce recours visera à contester la conformité des règles de calcul de la DGF avec le principe constitutionnel d'égalité devant les charges publiques, afin que les critères de répartition soient remis en cause. Soyons clair, les chances d'être entendu sont très faibles, mais il est important d'exprimer officiellement notre désaccord, comme 9 autres communes du choletais l'ont fait.

D'autres communes du Choletais ont également exprimé leur préoccupation sur le mode de calcul de la DGF : La Plaine, La Romagne, La Séguinière, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Trémentines et Vezins.

Sans transition, les travaux de refonte globale du restaurant scolaire sont aujourd'hui achevés. Ce bâtiment rénové va permettre aux enfants et au personnel de bénéficier de conditions d'accueil considérablement améliorés à la rentrée de septembre 2025.

Merci à tous ceux, élus et services, impliqués dans la préparation et le suivi de ce chantier qui a duré plus d'une année. Les travaux ne permettaient pas le maintien du service de restauration sur le site au cours du 1er semestre 2025, je veux remercier à nouveau tous ceux qui ont contribué aux échanges et à l'élaboration des horaires temporaires pour tenir compte du temps de trajet : enseignants et parents d'élèves des deux écoles, mais aussi élus municipaux et services communaux.

N'hésitez pas à venir découvrir le « nouveau » restaurant scolaire le samedi 30 août 2025 de 10h à 12h. Visite ouverte à tous. Très bel été.

**Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES**



Ecoles : retour aux horaires habituels

Comme prévu, les horaires des entrées et sorties d'école reviennent à partir de la prochaine rentrée, tels qu'ils étaient avant cette année de travaux au restaurant scolaire.
Pour rappel :

Ecole des Bois

Du lundi au vendredi



	Horaires	
	Matin	Après-midi
Ouverture du portail	8h35	13h20
Horaires de classe	8h45 à 11h45	13h30 à 16h30



Permanence
Vie Sociale

Chantal RIPOCHE
Sur rendez-vous

Ecole St Charles

Du lundi au vendredi



	Horaires	
	Matin	Après-midi
Ouverture du portail	8h20	13h20
Horaires de classe	8h30 à 11h45	13h30 à 16h30



Permanence
Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseiller municipal
délégué à la Jeunesse et
au Centre Socioculturel :
Bruno GUEDON

Restaurant scolaire : retour dans ses locaux

Le restaurant scolaire va également retrouver ses locaux agrandis, rénovés, plus fonctionnels et embellis.

Merci à tous, enfants, parents, enseignants, élus et membres du personnel communal pour tous les efforts demandés et accomplis avant, pendant et après les travaux. Ces efforts étaient nécessaires et seront récompensés par la satisfaction d'avoir œuvré pour le bien-être des enfants de Saint-Léger.





Ma santé tout simplement

Ça pique, ça gratte : ces petites bêtes qui peuvent nous gâcher les plaisirs de l'été

Elle est tellement attendue, cette saison synonyme de grand air, repos, vacances. Enfin l'été ! Mais avec cette saison, arrive aussi son lot de désagréments qui peut nous gâcher les plaisirs de l'été. Les piqures d'insectes causant des rougeurs, boutons, démangeaisons, ou réactions allergiques, peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves selon les insectes, selon la sensibilité de chacun et de la région du corps touchée.

Les conséquences de ces piqûres ?

Généralement, une piqûre d'insecte est bénigne. Elle provoque une gêne passagère (démangeaisons, douleur légère) qui va durer quelques minutes à quelques jours.

Mais certaines personnes développent une **réaction allergique locale** (douleur plus vive, rougeur, gonflement et sensation de chaleur autour de la piqûre). Plus rare, une **réaction allergique généralisée** (urticaire, œdème, fièvre, troubles respiratoires et cardio-vasculaires), ce que l'on appelle **l'anaphylaxie**, peut entraîner un malaise voire la mort si elle n'est pas prise en charge rapidement.

Enfin, la piqûre de certains insectes transmet des maladies. On pense bien sûr au moustique tigre, vecteur, de la **dengue**, du **chikungunia**, du virus **Zika**.

On sait aussi que les tiques peuvent inoculer la **maladie de Lyme** qui se déclare au bout de plusieurs semaines, mois ou années. Elle se manifeste par des douleurs articulaires, des troubles nerveux ou cardiaques.

Prévenir plutôt que guérir

- Portez des **vêtements adéquats** pour marcher dans les champs et les bois : bien couvrants, pas trop près du corps mais serrés aux poignets et aux chevilles. Choisissez-les de couleur claire. Pas de couleurs vives : elles attirent les insectes butineurs.
- Évitez de marcher pieds nus dans l'herbe et préférez des **chaussures fermées** voire des bottes.
- Lors des apéritifs et pique-niques, ne laissez pas trop longtemps exposés les **boissons et aliments sucrés** ainsi que la viande et le poisson : c'est ce qui attire les guêpes et autres insectes butineurs. **Attention avant de boire** dans un verre, une bouteille, une gourde, une cannette : vérifiez toujours qu'une guêpe ne s'est pas posée dans le contenant.
- Attention, les **parfums** et autres **produits cosmétiques odorants** attirent aussi les insectes.
- Si une abeille ou une guêpe se pose sur vous ou tout près, ne faites **pas de gestes brusques**.
- Une solution plus radicale pour éviter les piqûres : avant de sortir, protégez-vous d'un **produit insectifuge**. Demandez conseil à votre pharmacien pour les précautions d'emploi et les contre-indications.
- Protégez votre jardin des **guêpes et frelons** grâce à des **pièges** (des tutos existent).
- **Supprimez les eaux stagnantes** et débroussailliez les herbes hautes.
- **Installez des plantes insectifuges**. Les **forts parfums** citronnés, camphrés, mentholés, ou épicés, sont réputés comme répulsifs anti-guêpes.
- Protégez votre intérieur des **moustiques** grâce à des **répulsifs** (aérosols, diffuseurs, etc.). Et pour passer des nuits tranquilles, installez une **moustiquaire**, notamment sur les lits des bébés et des jeunes enfants.



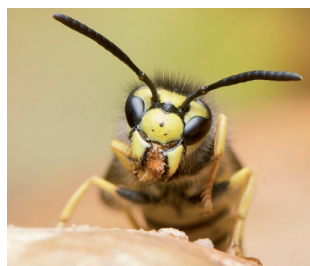
Réaction après une piqure de tique





Comment soigner les piqûres d'insectes ?

- S'il s'agit d'une piqûre d'abeille, son dard est sans doute resté planté dans la peau. Enlevez-le délicatement avec une **pince à épiler** sans appuyer sur la base de l'aiguillon qui contient la réserve de venin.
- La tique reste plantée dans la peau, là où elle a piqué, pour se gorger du sang de sa victime. Lors de son repas sanguin, la tique peut transmettre la bactérie *Borrelia*, responsable de la maladie de Lyme. Mettez sur la prévention. En forêt, portez des vêtements couvrants, des chaussettes et un chapeau. Au retour, vérifiez qu'une tique n'est pas accrochée à votre peau. Si vous en repérez une, attrapez-la par le côté avec un tire-tique, dévissez-la doucement et désinfectez. Dans tous les cas, soyez vigilant : si un érythème migrant apparaît à l'endroit de la piqûre dans les semaines qui suivent, consultez un médecin.
- Nettoyez l'emplacement de la piqûre avec un produit **désinfectant**. Évitez de gratter une piqûre qui démange car elle risque de se surinfecter.
- En l'absence de médicaments, **appliquez du froid** (un glaçon par exemple) qui va anesthésier la sensation de brûlure, les démangeaisons et empêcher le gonflement. Demandez conseil à un pharmacien qui vous proposera une pommade pour calmer l'inflammation et les démangeaisons.
- Pour les piqûres de guêpe, en présence de tout signe évoquant une réaction **allergique locale ou généralisée**, en cas de **piqûres multiples**, ou en cas de **piqûres dans la bouche ou dans la gorge**, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous aux urgences.



Moustiques : des idées reçues qui durent !!

De nombreuses idées reçues circulent sur les piqûres de moustiques !

Éteins la lumière,
tu vas attirer
les moustiques !

FAUX!!

Le moustique n'est pas attiré
par la lumière mais par
notre respiration,
notre chaleur et notre odeur.

- Vous l'attirez par votre souffle : en respirant, l'être humain rejette du dioxyde de carbone (CO₂) que le moustique détecte sur des distances très importantes. A noter que, contrairement à la plupart des espèces, le moustique tigre, lui, est très peu sensible au CO₂.
- Vous l'attirez par votre odeur : les moustiques sont extrêmement sensibles aux odeurs et peuvent en détecter près de 150 différentes issues du corps humain. Ils piquent les chevilles ou les pieds en priorité, là où les bactéries cutanées se nichent le plus.
- Vous l'attirez par la chaleur que vous dégagez : les moustiques adorent l'odeur des substances chimiques dégagées par la sueur et aiment les températures corporelles élevées.

Les moustiques me
piquent parce que j'ai la
peau/le sang sucré(e) !

FAUX!!

Contrairement aux idées reçues. Un fort
taux de sucre dans le sang n'attire pas
davantage les moustiques.

En revanche, votre groupe sanguin, si :
les personnes de type O et A sont plus
susceptibles d'attirer les moustiques que
ceux de type B.

Sources :

- Ministère du travail,
de la santé, des solidarités
et des familles

- Sanevoo pharmacie

- Le Dauphiné libéré



Ecole des Bois

Les élèves des 2 classes de CM1/CM2 de l'école des Bois de Saint-Léger sous Cholet sont partis du 22 au 25 avril en classe de mer à Talmont-Saint-Hilaire.

Le séjour avait pour thème le développement durable. Les élèves ont découvert le fonctionnement d'une éolienne et d'un four solaire, qu'ils ont même eu l'occasion de fabriquer eux-mêmes.



Des activités ont permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur les dunes et le littoral. La pêche à pied était un grand moment pour clôturer le séjour et mieux connaître les espèces qui peuplent nos littoraux.

Maison de l'Enfance

Ça y est, il est arrivé et il est en place, le logo de la Maison de l'Enfance ! Coloré, joyeux, il nous évoque la légèreté, l'imagination du monde de l'Enfance.

Les services Multi-Accueil Pirouette et l'Accueil Périscolaire Copain-Cabana vont également l'utiliser pour leur communication.





Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Comme tous les ans au mois de juillet, Suzette part en vacances à la mer avec son amie Hélène. Elle attend toujours ces vacances avec impatience et se réjouit des bons moments qu'elle va passer au soleil en sa compagnie.

Entre les promenades, les baignades et les pique-niques sur la plage, ce sont autant d'occasions qui permettent à Suzette et son amie de rigoler et de discuter.

Au cours d'une balade, Hélène confie à Suzette qu'elle se questionne sur les services d'aide à domicile. Elle se demande comment les mettre en place et à qui s'adresser.

Suzette lui conseille de contacter le CLIC qui pourra la renseigner et lui proposer un rendez-vous pour faire une évaluation de ses besoins à domicile gratuitement. Hélène pourra même appeler dès son retour de vacances car le CLIC reste ouvert tout l'été, aux horaires habituels.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.
- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne)
- ou à domicile



Tél : 02 41 30 26 34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

En cas de canicule

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, peuvent se signaler et demander leur inscription sur le registre communal. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence, notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint-Léger-Sous-Cholet ou au CLIC IGEAC.



Les enfants ont aussi besoin d'attention particulière



Centre socioculturel Intercommunal

Animations de l'été sur les communes



Fanfare et présence d'un food-truck Saint Christophe du Bois

Soirée conviviale et festive garantie !

Vendredi 11 juillet de 19h/22h30 à l'Étang de Saint Christophe du Bois
Proche du parking rue Jean Merinac

Les goûters de l'été

Saint-Léger-sous-Cholet et La Romagne

Jeux, coin lecture, goûter, bar à sirops...

Mardi 9/07 - 9h30/12h - Parc de la Mairie de la Romagne

Mardi 9/07 - 9h30/12h - Étang de Saint-Léger-sous-Cholet

Vendredi 18/07 - 15h/18h - Parc de la Mairie de la Romagne

Vendredi 25/07 - 15h/18h - Étang de Saint-Léger-sous-Cholet

Soirée Spéciale

Bégonnes en Mouges

Retrouvons-nous dans le quartier de la Quintaine

Jeudi 24 juillet de 18h30/20h30

Soirée de fin d'été

La Séguinière

Rétrospective de l'été + à 20h Fanfare

Restauration sur place par les jeunes du projet solidaire

Les bénéfices seront reversés à l'association "Courage et force pour Johan".

Jeudi 28 août de 18h30 à 22h à l'Espace Prévert

Annulation en cas de mauvais temps !



L'équipe du centre sera présente cet été dans votre commune et vous proposera diverses animations, ouvertes à toutes et tous, gratuites, sans inscription !

Rétrospective de l'été

Une soirée pour retracer l'été des jeunes : photos, vidéos des activités et séjours seront diffusées !

Un temps convivial est proposé avec restauration sur place et fanfare !

Viens créer ton projet numérique !

Tu as entre 10 et 14 ans, tu es curieux du numérique, tu aimes bidouiller, créer ou simplement découvrir de nouvelles technologies ? Tout cela est possible avec le CSI Ocsigène !

Que tu sois passionné de jeux vidéos, intéressé par l'impression 3D, la robotique, la création graphique ou les réseaux sociaux, ici tu peux imaginer et concrétiser tes idées.

Comme par exemple l'année dernière, où un groupe de jeunes a construit une borne d'arcade de A à Z une vraie machine avec boutons, jeux rétro et écran !



Tu pourras participer à des ateliers, monter ton propre projet ou simplement venir apprendre à ton rythme. Seul ou avec tes amis, viens tester, créer, partager et faire bouger le numérique avec nous ! N'hésites pas à prendre contact avec le CSI !



Commission Cadre de vie

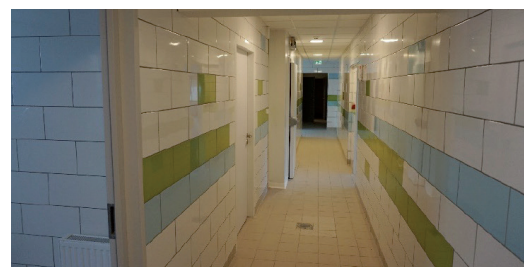
Fin des travaux du restaurant scolaire :

Les travaux ont commencé en juin 2024 et se sont achevés en juin 2025. Le calendrier a été respecté. Les travaux comprenaient une extension des sanitaires des enfants, des vestiaires du personnel et de l'entrée dans la salle de restauration.



Permanence
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON



Une rénovation de la salle existante a été réalisée pour un meilleur confort phonique et thermique. La partie réservée à la préparation de la cuisine, qui était prévue au début pour environ 150 à 180 enfants par jour, a été modifiée pour s'adapter aux 300 enfants qui viennent manger quotidiennement.



Ce dossier était important pour la commune, il était aussi complexe du fait du déplacement de la restauration des élèves, de janvier 2025 à début juillet 2025, à la salle de la Prairie. Les enfants ont facilement accepté les changements notamment les trajets supplémentaires.

Tout s'est bien déroulé grâce aux équipes municipales (le personnel de la restauration, les services techniques et les services administratifs.)

Merci à tout le monde !

Bilan financier :

Le coût financier s'élève à 1 050 084,35 euros.

Soit :

- 119 947,89 euros pour les études et la maîtrise d'œuvre
- 864 169,20 euros pour les entreprises de travaux
- 45 967,26 euros pour les plus-values
- 20 000 euros pour les frais divers (location de box, assurances....)

Les subventions reçues s'élèvent à 429 860 euros.

Soit :

- 50 000 euros de la région
- 40 000 euros de Cholet Agglomération
- 313 000 euros de l'État (DETR)
- 26 860 euros du SIEM (qui est la dotation maximum).

Il reste à charge pour la commune 620 224,35 euros.

Nous vous rappelons qu'une
porte ouverte aura lieu
le samedi 30 août
de 10 heures à 12 heures
pour la population saint-légeoise.

Permanence
Cadre de vie

Conseiller délégué :
Dominique COUSIN
Réseaux et énergies

Conseillère déléguée
Nadine BOURCIER
Bâtiments communaux

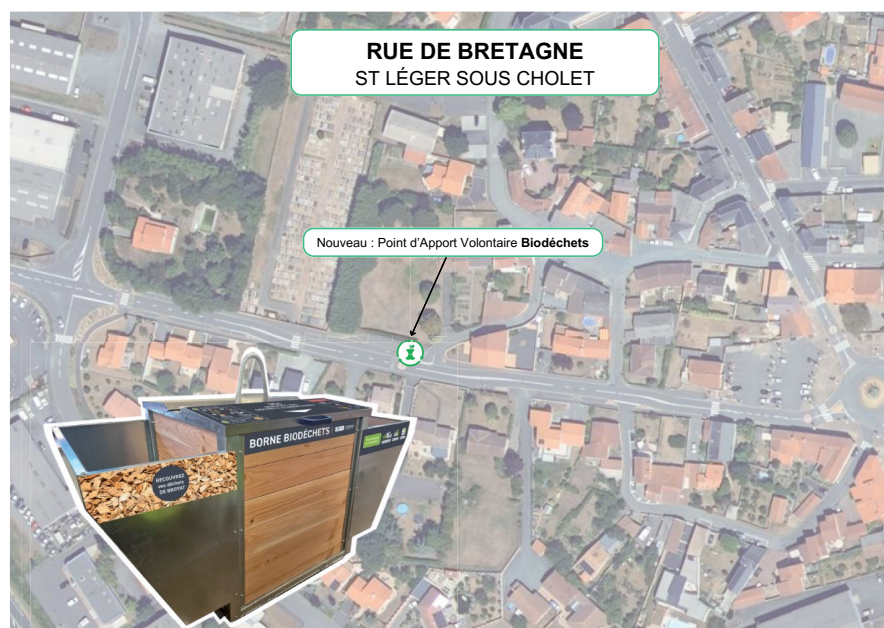
Conseiller délégué
Yannick LOGER
Liaisons douces et
mobilier urbains



Installation d'une borne bio-déchets

Si dans des communes comme la nôtre la solution idéale aux bio-déchets réside dans l'installation d'un composteur individuel ou collectif, force est de constater que certains logements ne le permettent pas (absence d'espace vert).

De même des réticences existent toujours vis-à-vis des composteurs ; les principales craintes étant vis-à-vis des nuisibles et des odeurs.



Dans le cadre des actions visant à réduire les quantités d'ordures ménagères, une borne d'apport volontaire a été installée par Cholet Agglo le 12 juin dernier (cf plan joint). Elle sera collectée au minimum 1 fois par mois et la matière sera transportée pour être compostée sur un site dédié à proximité.

Cette installation correspond à une phase expérimentale qui durera jusqu'en décembre prochain afin d'ajuster le dispositif avant son déploiement à plus grande échelle dans les autres communes de l'Agglomération.

Les habitants susceptibles d'utiliser cette borne ont été contactés afin de recevoir un bio-seau ainsi que les consignes d'utilisation de la borne.

Dans les prochaines semaines, un questionnaire leur sera adressé pour recueillir leurs avis sur l'utilisation de cette nouvelle borne bio-déchets, dans une démarche d'amélioration continue.

Ceux n'ayant pu se rendre à la réunion d'information peuvent contacter la mairie : il reste des bio-seaux pour ceux qui voudrait utiliser cette borne.

Rappel stationnement

Il est rappelé que les automobilistes doivent impérativement préserver le passage des piétons sur les trottoirs lorsqu'ils se stationnent.

La distance réglementaire est de minimum 1m40.



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Un CME toujours actif !



Cérémonie commémorative du 8 mai

Le 8 mai dernier, 3 élus étaient présents pour commémorer cette date de l'histoire en compagnie de l'Association des Anciens Combattants. Un texte a été lu par Rose et Daisy.



Permanence
Vie Associative

Olivier BACLE
Samedi sur rendez-vous



Projet des Nichoirs

Ils sont terminés. Des kits ont été montés par les élus et décorés au pyrograveur (dessins - inscription « CME 2025 »). Deux élus ont également fabriqué le leur.

Au total, 9 nichoirs ont été installés :

- 2 à l'étang
- 1 en bas de l'étang près de la pergola
- 1 dans le bois près de l'école publique
- 2 dans le parc de la Mairie
- 1 au passage de la gare
- 1 à l'école des Bois
- 1 à l'école St Charles.



Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguee au C.M.E. :
Laurence TISSEROND



Les enfants
vous invitent
à jouer pour
les retrouver...



Fête des CM

Les élus ont organisé comme chaque année ce moment fort de fin d'année scolaire.

La fête des CM a eu lieu le Mardi 24 Juin à la Salle de la Prairie.

Le thème choisi « SOIRÉE CHIC ! »





Marché dominical

Bilan positif du marché depuis le début de l'année. Notre commune, Saint-Léger-sous-Cholet, a connu plusieurs événements marquants depuis le début de l'année, démontrant ainsi la vitalité et l'engagement de ses habitants et de ses commerçants.

Animations et temps forts :

- **Galette des rois avec les vœux de monsieur le Maire** : un moment de convivialité et de partage qui a rassemblé les habitants autour d'une traditionnelle galette des rois, marquant le début d'une année placée sous le signe de la communauté et de la solidarité.

- **Le jeu « qui est-ce ? »** avec les commerçants : une initiative ludique qui a encouragé l'interaction entre les commerçants et les habitants, renforçant ainsi les liens au sein de notre communauté. Trois saint-légeois ont été récompensés à cette occasion.

- **Le titre de la ville la plus gourmande** décerné par la radio Alouette : quelle fierté ! Notre commune a été sélectionnée pour son dynamisme gastronomique et sa capacité à rassembler les amateurs de chocolat. Cet événement a été relayé par TLC : une grande chasse aux œufs a eu lieu dans le parc de la mairie avec plus de 500 personnes.

- **La 1000^{ème} personne sur notre groupe** : *"Actualités de St Léger/Cholet et alentours"* créé le 7 janvier a été distinguée sur le marché en présence d'un membre de la municipalité.

- **La braderie** du 22 juin dernier : un réel succès. Malgré le départ de certains commerçants, notre braderie a attiré pour cette deuxième édition de nouveaux venus renforçant ainsi la dynamique commerciale de notre commune. Les référents du marché travaillent sans relâche pour continuer à faire vivre notre commune et offrir toujours plus de possibilités aux habitants et entrepreneurs.



Dynamiser notre commune, c'est l'affaire de tous !

Les temps forts mentionnés ci-dessus ne seraient possibles sans l'implication de chacun d'entre vous. Nous vous invitons à soutenir ces efforts et à participer activement à la vie de notre commune.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui contribuent au succès de ces événements et nous nous réjouissons de poursuivre ce travail ensemble pour faire de Saint-Léger-sous-Cholet un lieu de vie toujours plus agréable où il fait bon vivre.



Comité des Fêtes

Le 14 juin, le parc de la mairie s'est animé à l'occasion de la fête de l'été, rassemblant petits et grands autour de défis sportifs et conviviaux entre les trois quartiers de Saint-Léger. Au programme : tir à la corde, combat aquatique, ski à 4, volley et bien d'autres épreuves en équipes, dans une ambiance pleine de rires et de bonne humeur. Tous les participants, inscrits auprès des référents de quartier, ont joué le jeu avec enthousiasme. **Bravo à l'équipe jaune pour sa victoire.**

La journée s'est poursuivie avec une chaleureuse soirée guinguette autour d'un délicieux repas moules-frites, très apprécié. Jean Claude et Willy ont ensuite fait danser jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement, sans qui cet événement n'aurait pas été possible !

A noter dès maintenant :

- Fête du Boudin le 19 octobre, avec de nombreuses nouveautés à découvrir.
- Marché de Noël le 6 décembre où de nombreux exposants vous proposeront leurs créations artisanales.

Le comité des fêtes accueille toute l'année des bénévoles pour quelques heures ou le temps d'une fête alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Accueil des nouveaux Saint-Légeois

La municipalité donne rendez-vous aux nouveaux Saint-Légeois installés sur la commune, ainsi que les familles ayant eu le bonheur d'agrandir leur foyer avec l'arrivée d'un nouveau-né depuis fin août 2024.

A noter => Une réception aura lieu à la Mairie le samedi 11 octobre 2025 à 10h30.

Une invitation vous sera transmise début septembre.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, pensez à vous présenter à l'accueil de la mairie.

Nous aurons le plaisir de vous présenter notre Commune, les différents services proposés, l'accueil des enfants, le tourisme...

Un cadeau sera remis aux nouveau-nés, ainsi qu'un coffret de bienvenue avec des informations sur l'Agglomération du Choletais.



Repas des aînés

Le repas des aînés (à partir de 70 ans) aura lieu le samedi 22 novembre 2025 à la salle de la prairie à partir de 12h.

C'est avec joie que la municipalité et le comité des fêtes accueilleront nos aînés afin de leur faire passer une agréable journée.

Une invitation vous sera transmise courant octobre.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, pensez à vous présenter à l'accueil de la mairie.

Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

E.S.S.L. Athlétisme

La saison 2024-2025 arrive à son terme, ponctuée de temps forts lors des rassemblements avec les autres sections de l'Entente des Mauges.

L'athlétisme développe le physique de nos jeunes sportifs (capacité cardiaque, respiratoire, souplesse, musculaire, etc...) avec des exercices ludiques adaptés à leurs âges. Le mental et le courage sont aussi des qualités importantes lors de la pratique de ce sport.

Pour les enfants nés entre 2015 et 2018 (CE1-CE2-CM1-CM2), les entraînements auront lieu le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle de sports de Saint-Léger-Sous-Cholet.

Une séance de découverte (portes ouvertes) aura lieu le jour de la reprise des entraînements :

- Le samedi 06 septembre 2025.

Les dates à retenir pour la saison prochaine sont :

- Le samedi 15 novembre 2025 où nous recevrons les autres sections pour un cross.
- Le samedi 7 février 2026 pour une compétition en salle à St Léger.

Un grand merci à tous les parents qui répondent présents pour les déplacements et pour leurs aides lors des compétitions.

Le bureau de la Section St Léger.

Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant sur le site internet de l'Entente des Mauges. Si vous souhaitez des renseignements sur le club (inscriptions, résultats des compétitions, photos, actualités, etc...) www.ententedesmauges.fr



Les jeunes de la section de St Léger accompagnés des encadrants

La section vous souhaite de bonnes vacances à toutes et tous.

Les Amis de Léo

14^{ème} Rassemblement des Saint-Léger de France et d'Ailleurs à Saint-léger-le-Petit (Cher) les 7 & 8 juin 2025

Vingt personnes de chez nous étaient présentes à ce rassemblement dont trois cyclistes qui ont mis trois jours à rallier le Cher et pas toujours sous le soleil. Cette commune de 380 habitants a vu sa population presque doublée puisque 359 personnes étaient venues pour faire la fête, ce week-end de la Pentecôte. Sous un ciel un peu gris le samedi, les jeux de l'après-midi se sont déroulés dans la bonne humeur. Le beau soleil du dimanche a permis de profiter de la randonnée du matin et des visites découvertes de la région, programmées l'après-midi.

Vide-Grenier

Le vide-grenier des Amis de Léo aura lieu le dimanche 5 octobre 2025.

Inscriptions à partir du 15 septembre par téléphone au 06 66 98 32 87 de 18h à 20h de préférence ou par mail : amisdeleo49280@gmail.com

La Rose Saint-Léger

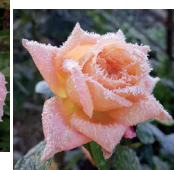
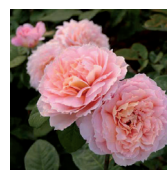
Il vous est possible de réserver des rosiers « Saint-Léger » que vous recevrez début 2026. Ils vous arriveront « racines nues ». Vous en serez avertis par mail.

Pour découvrir la rose Saint-Léger, tapez :

www.stleger.info/asso/larosesaintleger.htm et www.stleger.info/asso/larosesaintleger2.htm

Dites-nous juste combien de rosiers vous souhaitez, à 13€ l'unité. Voyez avec vos voisins, vos amis...

Merci de contacter lesamisdeleo@orange.fr avant le 1^{er} septembre



Personnes à contacter de St Léger:

Patricia Chiron
Tél. 06 13 53 70 26

Margaux Poirier
Tél. 06 25 18 60 57





E.S.S.L. Basket

Une nouvelle saison au sein de l'E.S.S.L. se termine.

Cette saison, nous comptons 128 licenciés, un chiffre que nous n'avons pas atteint depuis quelques années.

Nous avons pour cette année, Emma Sellier qui prenait en charge l'école de basket jusqu'aux U15. Emma ne sera plus salariée au club, la saison prochaine, elle part pour une reconversion professionnelle. Nous la remercions pour tout son travail au sein du club, sa générosité, sa présence et son travail. En effet, depuis 3 ans, Emma a apporté au club un nouveau souffle, elle nous a permis de structurer notre école de basket, et de faire progresser tous nos jeunes. Durant cette saison, elle était accompagnée d'Enzo Baron, qui était en formation BPJEPS basket. Enzo prend le relais suite au départ d'Emma.

Du côté de nos seniors, nous avons 2 équipes masculines qui se maintiennent toutes deux à leurs niveaux engagés, soit PRM (plus haut niveau départemental) et DM4. Du côté des féminines, l'équipe aussi se maintient en DF2. Les résultats de cette année, qu'ils soient jeunes ou seniors sont très positifs et promettent de belles choses pour les années à venir.

Si vous souhaitez rejoindre notre club et venir passer de bons moments avec nous, n'hésitez pas à nous contacter, que ce soit pour vos enfants, pour vous-mêmes, pour faire du basket ou bien aider bénévolement lors de manifestations.

Le basket commence dès 3 ans, et vous pouvez aussi rejoindre nos équipes loisirs pour les adultes. Vous pouvez venir essayer pendant tout le mois de septembre avant de vous engager.

A bientôt sur les terrains !



U11 G



U18 G



SG1 PRM



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

ECVB Volley

La saison 2024/2025 a été riche en émotions et en événements pour l'ECVB.



Le club a brillé en championnat, aussi bien en féminin qu'en masculin, chez les jeunes comme chez les seniors, aux niveaux départemental et régional.

Nos équipes jeunes (M13 à M18) ont réalisé une belle saison avec de bonnes performances. Les M18 garçons ont remporté la Coupe de l'Anjou dans leur catégorie !



Nos équipes seniors restent stables et ont montré qu'elles avaient leur place dans leur championnat respectif.



La Régionale Féminine ainsi que la Pré-Nationale Masculine se sont maintenues à leur niveau pour l'année prochaine. La Départementale Masculine a remporté le Challenge de l'Anjou !

Le Fit Volley continue d'attirer de nouveaux adhérents, et notre école de volley accueille de plus en plus d'enfants.

L'ECVB a été élu meilleur club du Choletais de l'année 2024, de par ses performances sportives mais aussi grâce à ses actions auprès des écoles et centres sociaux de la ville. Une vraie fierté pour le club !

Les animations du club

Comme chaque année, le club organise un tournoi sur herbe le lundi 14 juillet, au stade de foot de Saint-Léger.

Un tournoi dédié aux jeunes (M13 à M18) est également organisé le dimanche 13 juillet après-midi.

Notre prochain vide-grenier aura lieu le dimanche 14 septembre 2025, sur les parkings de nos partenaires Mr. Bricolage et Intersport, à Cholet. Les inscriptions sont possibles via notre site internet.

Le club vous ouvre ses portes à partir du lundi 18 août pour vous faire découvrir le volley : vous pouvez participer à des entraînements d'essai.

Nous accueillons tous les profils et tous les niveaux. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter notre commission sportive à : sportive@ecvb.fr

En attendant, n'hésitez pas à suivre notre actualité et le championnat de nos équipes sur nos réseaux sociaux !



**A bientôt dans nos salles,
Très sportivement.**

**Christophe BIBARD (Président)
Jean-Etienne TIGNON (Vice-président)**



Divers'Danses

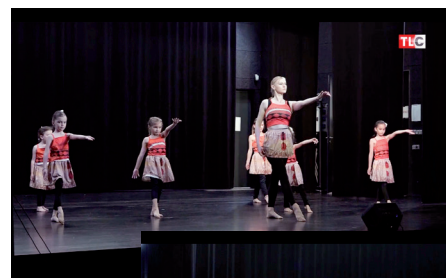


NOUVEAUTES DE LA PROCHAINE SAISON 2025-2026 :

- Un cours hebdomadaire de **SALSA PORTORICAINE** qui s'ajoute aux cours aux cours Latino SALSA-BACHATA-KIZOMBA,
- Un cours hebdomadaire **JAZZ ADULTES** qui s'ajoute au cours Modern'Cabaret,
- Un cours hebdomadaire **MODERN'JAZZ 15-17 ans** qui s'ajoute aux cours de danses Latino et Modernes KIDS (5 ans à 8 ans) et ADOS (9 ans à 14 ans),
- Un second cours hebdomadaire de **GYM BIEN-ÊTRE** est proposé en soirée,
- Un **ATELIER TECHNIQUE** hebdomadaire de Danses niveau Avancé.

Ces 5 nouveaux cours viennent compléter la grille habituelle que nous vous rappelons ci-dessous :

- Danses de salon à deux Standards et Latines (6 niveaux),
- Danses solo en lignes (3 niveaux),
- Danses Latino SBK (2 niveaux),
- Danses Swing-Rock (2 niveaux),
- Electro Swing,
- Danses Modern-Cabaret, Styling, Heels, Feminity,
- Danse Intuitive, Expression Corporelle,
- Atelier Chorégraphique,
- Gym Bien-Être pour la Danse,
- Initiation Danses pour les 5-8 ans,
- Toutes Danses pour les 9-14 ans,



DIVERS'DANSES, c'est aussi :

- des soirées dansantes ouvertes à tout public,
- des soirées dansantes de révisions adhérents,
- des soirées Entraînements adhérents,
- des stages adultes sur différentes thématiques de danses,
- des stages thématiques de découverte en Ecoles, Collèges, Lycées,
- des animations sur devis en tout lieu et toutes occasions,
- des participations aux événements culturels du Choletais,
- et bien sûr le Gala de fin de saison ouvert aux adhérents et à leurs proches.

Les inscriptions pour la prochaine saison 2025-26 sont ouvertes

Programme des cours et bulletin d'inscription sur demande par mail à : diversdanses@gmail.com
Retrouvez-nous au Forum des Associations, Parc de la Meilleraie à Cholet le dimanche 7 septembre
Renseignements en téléphonant au 06 12 70 28 28

PORTES OUVERTES ET COURS D'ESSAIS :

à partir du 18 septembre et pendant toute la première semaine de reprise, accès libre et sans engagement à tous nos cours.

Profitez-en pour venir participer et vous renseigner, que vous soyez seul(e) ou à deux et quel que soit votre âge.



Très bel été à toutes et tous,
L'équipe DIVERS'DANSES

Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

LC Danser en couple

DANSER A DEUX pour adultes

Une saison se termine, une autre recommence

Deux formes :

● Loisir :

Avec **LC DANSER EN COUPLE**

Les cours reprennent le mardi 9 septembre, à 19h, Salle de la Prairie, à Saint-Léger sous Cholet, pour les débutants : Valse, Tango, Paso, Chacha, Rock, Bachata, **découvrir et apprendre les bases.**

Convivialité, bienveillance et respect sont les adages pour une très bonne ambiance dans notre association.

Evènement : Soirée Dansante Samedi 13 décembre

● Compétition :

Avec **LC SPECTACLE ET COMPETITION**

Evènement 12^{ème} TROPHÉE DU CHOLETAIS

Samedi 7 FEVRIER 2026

(idée cadeau pour Noël : Offrez une entrée à vos proches)

Les cours ont lieu le samedi matin ou le dimanche matin, Salle polyvalente, rue de Gasma, avec des créneaux supplémentaires possibles pour les entraînements et s'adressent aux adultes qui souhaitent aborder la danse de façon plus structurée, plus perfectionnée.

● DANSER EN SOLO pour ados (à partir de 8 ans)

Avec **LC SPECTACLE ET COMPETITION**

Uniquement pour la compétition avec pour objectif de participer aux concours, de la fédération, qui se déroulent dans la région au minimum.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi.

Nous vous proposons de venir assister au cours particulier, le mardi 9 septembre à 18h, Salle de la Prairie.

Suivez-nous sur notre site lcdanserencouple.fr



Cours de Chacha



Groupe des avancés



Trophée de France
Latines Solo -21 ans

Contacts

6 impasse du Landreau
49280 ST LEGER SS CHOLET
07 84 43 19 46

Facebook : lc, danser en couple
Courriel : lcdanserencouple@gmail.com
Site : <http://lcdanserencouple.fr>



Union des pêcheurs de Saint-léger

Bilan et perspectives de la saison de pêche cette année :

Le bureau de la pêche



l'ouverture de la saison s'est déroulée dans les meilleures conditions, avec notre traditionnel lâcher de truites.

L'événement a été marqué par une ambiance chaleureuse et conviviale avec environ une cinquantaine de pêcheurs, fidèle à l'esprit de notre association.

L'ouverture de la pêche aux carnassiers, a eu lieu mi-mai, a également connu un franc succès. Les pêcheurs habitués étaient au rendez-vous, et plusieurs beaux spécimens de sandres ont été capturés.

A noter également l'apparition encourageante d'une nouvelle génération de sandres, augurant d'un avenir prometteur pour ce type de pêche.

Notre traditionnel enduro carpe se tiendra du 12 septembre à 11h au 14 septembre à 11h. Huit équipes de deux personnes s'affronteront durant 48 heures sans interruption, dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale.

Nous remercions chaleureusement tous nos sponsors pour leur généreux soutien.

Par ailleurs, le règlement encadrant les différentes pratiques de pêche a été révisé et mis à jour, dans un souci de clarté et afin de garantir une meilleure compréhension pour l'ensemble des pêcheurs.

Nous avons aleviné en décembre 2024 comme les années précédentes : 470kg de gardon, 10kg de brochet, 25kg de perche.

A l'ouverture de la pêche nous avons mis 120kg de truite et quelques grosses.

Tarif cartes inchangés : - Adultes à partir de 14 ans et plus : **20€ à l'année (3 cannes)**

- Jeunes de 10 à 13 ans : **12€ à l'année (2 cannes)**

- Nous acceptons les enfants jusqu'à 9 ans accompagnés d'un parent qui a une carte ou un ticket et une seule canne.

- Ticket à la journée : **7€ (3 cannes)**

Les cartes à l'année et les tickets à la journée sont disponibles au PMU de St Léger.

Au cours de l'année limitation des prises :

- Tanches 4/jour

- Perches 2/jour

- Carpes remises à l'eau au dessus de 5kg et plus

- Carnassiers 2 par jour (sandre 50cm/brochet 60cm)

- Anguilles du 1er avril au 31 août

Interdiction de pêcher sous toutes formes de manié, leurre, mouche et cuillère.

La fermeture de la pêche est prévue le samedi 22 novembre 2025 au soir.

Pour tout renseignement contacter : Willy Lizé : 06.26.10.79.35 - Roland Barré : 06.82.35.23.15

Le bureau de la pêche de Saint-Léger vous souhaite des bonnes vacances à tous !



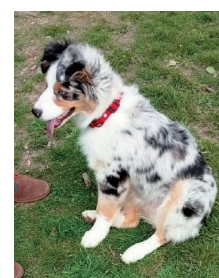
Un Saint Légeois qui a pêché
un beau sandre début juin



Amicanine

Voici la petite dernière arrivée à l'Amicanine qui se prénomme Anous et qui a 4 mois. Elle aime bien jouer avec les autres congénères.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : amicaleamicanine@gmail.com



Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie



So Let's Dance

Danse en ligne
Envie de bouger en groupe ?

Lundi à 19h - Salle de la Prairie,
St-Léger-sous-Cholet
Pour danseurs non débutants

Contact :
So Let's Dance : 06 87 06 8787



POP



COUNTRY



ACTUELLES



Carisport

33^e édition du Tournoi Nation U19 : du football pour la grande cause :

Du sport, de la jeunesse, du spectacle... et de la solidarité.

Du 1^{er} au 3 août 2025, l'association Carisport, organise la 33^{ème} édition du tournoi nation U19, un événement sportif devenu incontournable dans le paysage du football amateur.

Douze équipes U19 venues de toute la France s'affronteront pendant deux jours sur cinq sites : La Séguinière, Saint-Macaire-en-Mauges, Le May-sur-Èvre, Jallais et Beaupréau.

Une finale très attendue :

Le tournoi se conclura en beauté avec les matchs de classement dès 13h et surtout la finale à 18h, sur le site du May-sur-Èvre.

L'occasion pour le public de découvrir les talents de demain dans une ambiance conviviale et festive.

Un tournoi caritatif au cœur solidaire :

Le tournoi nation U19 ne se limite pas à l'aspect sportif. Organisé à but lucratif, il a une vocation profondément solidaire : l'intégralité des bénéfices est reversée à des projets en faveur des personnes en situation de handicap. Carisport agit pour améliorer leur quotidien à travers le financement de matériel adapté, de loisirs accessibles ou de projets d'inclusion.

Chaque billet de tombola vendu, chaque sandwich dégusté, chaque action menée par les bénévoles contribue à cette belle cause. Participer, c'est donc faire un geste concret et utile tout en profitant d'un événement sportif de qualité.

CARISPORT : une équipe, un esprit, une mission, faire du bien par le sport :

Depuis 33 ans, l'association Carisport fait vivre ce tournoi grâce à l'engagement de dizaines de bénévoles. Et pour continuer à faire rayonner cette belle aventure humaine et sportive, elle lance un appel : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Accueil du public, buvettes, gestion des équipes, logistique et familles d'accueil... Il y a de la place pour tous les talents et toutes les énergies.

Vous aussi, rejoignez l'équipe et vivez l'aventure de l'intérieur.

L'association Carisport de Saint-Léger-sous-Cholet profite de ce bulletin pour lancer un appel aux habitants qui souhaiteraient rejoindre le groupe des familles d'accueil à l'occasion du prochain tournoi prévu en 2026.

Si vous êtes intéressé(e) par cette belle aventure humaine et solidaire, vous pouvez contacter M. LETON carl au 06 10 45 00 20 pour plus d'informations ou pour vous inscrire.

Commission

Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Maybeleger FC



Une nouvelle saison 2024-2025 prend fin, et c'est le moment de faire un bilan. Le MayBeLeger Fc est fort de 463 licenciés(e)s joueurs, joueuses, dirigeants et bénévoles si importants au bon fonctionnement du club. Nous disposons de 5 terrains en herbe, et 1 terrain stabilisé, disposés sur les trois sites de St Léger-sous-Cholet, Bégrolles-en-Mauges et le May-sur-Evre.

2 éducateurs fédéraux, rémunérés, évoluent au sein du club, en charge de la structuration, de la gestion, de l'encadrement et des compétitions jeunes, mais aussi dans un rôle éducatif. Pour se faire, ils ne sont pas seuls, et sont épaulés d'un bon nombre de bénévoles qui donnent de leur temps personnel.

A cela, ajoutons les 2 arbitres du club. Un sénior évoluant en District ; un jeune, qui la saison prochaine, évoluera en Ligue après avoir suivi une formation véritablement exigeante pour accéder à ce niveau. Félicitations à eux pour leur engagement.

Maintenant, parlons de la saison écoulée.

Le label Jeunes : C'est un premier échelon qui récompense la structuration du club d'un point de vue associatif, administratif, mais aussi l'encadrement à la fois sportif et éducatif.

Cette saison a aussi vu récompensés les efforts de nos jeunes de l'équipe U15A. Ceux-ci sont parvenus à évoluer en Région (R2) pour la dernière phase du championnat. A noter aussi, que l'équipe B n'a pas démérité tout au long de cette saison sur les différentes phases. De bonne augure pour la saison prochaine.

Notons aussi, le bel engagement de tous nos jeunes qui ont su montrer beaucoup de motivation. Une présence constante et très régulière aux entraînements et lors de convocations aux différents matchs en étant la preuve.

Les séniors masculins ont aussi vu se concrétiser les efforts engagés depuis trois saisons. L'équipe Fanion, Seniors1, a réussi à accéder à la division supérieure (D1) à celle à laquelle elle évoluait depuis le début de la fusion. L'équipe Seniors2, aussi appelée Réserve, a fini dans le premier carré du classement de sa division, mais surtout, a disputé la Finale de la Coupe des Réserves. Finale qu'elle a remportée ! Bravo à eux ! Pour les autres séniors, soulignons aussi leurs classements respectifs très honorables en cette fin de saison.

La section féminine : l'équipe Séniors évolue à son niveau. Les progrès sont notables et laissent présager de bons résultats à l'avenir. Le groupe Loisirs féminins a aussi pris ses marques en réalisant quelques belles prestations lors de plateaux.

L'avenir : la saison prochaine, nous allons continuer de pérenniser les projets en cours (Section Foot au collège, stages de vacances, etc.). Nous lançons d'ores et déjà un nouveau plan de formation de nos éducateurs et dirigeants. Cela représentera un gros effort financier pour le club, mais cela est nécessaire pour accéder à un meilleur encadrement de nos jeunes licenciés.

Nous allons aussi engager deux équipes jeunes, foot à 11, en région.

Concernant la section féminine, nous souhaitons mieux encadrer celle-ci, et ce, en améliorant la structuration de la section. Nous souhaiterions aussi créer une équipe U18. Soit propre au club, si nous disposons de l'effectif nécessaire ; soit sous la forme d'une entente ou groupement, avec un club voisin, dans le cas où l'effectif ne serait pas suffisant.

Pour finir, si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant une inscription, ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, ou encore le bureau directeur, vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site <https://maybeleger.fr> et via les différents réseaux sociaux sur lesquels vous pourrez nous trouver.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous vous verrons autour et sur les terrains pour partager de bons moments de détente.

RESPECT – PLAISIR – ENGAGEMENT

**Les co-présidents, William CHARLOS
et Richard BACONNAIS**

et tous les membres du bureau du MayBeLeger Fc



Commission

Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie



AAA

Depuis de nombreuses années l'association Activités Adultes (AAA) propose des activités tournées vers le sport loisirs telles que le renforcement musculaire, le Pilates et la Zumba. Cette année, elle a créé un nouveau cours de renforcement musculaire/gym douce qui connaît un vif succès. Mais elle compte également une équipe de bénévoles chargée d'accueillir les séances de dons du sang, ainsi qu'un groupe d'assidues à manier l'aiguille au sein du patchwork.

Prochaine collecte de don du sang : JEUDI 14 AOÛT 2025 à la salle de la Prairie.

Côté pratique sportive, les cours, assurés par Samuel Beliard, sont très diversifiés et s'adressent autant à un public masculin que féminin. Ils sont limités à 22 inscrits pour la Zumba et le renforcement musculaire et à 12 pour le Pilates. Ceci pour garantir un bon déroulement de chaque activité.



Les cours reprendront semaine 37 pour la Zumba et semaine 38 pour toutes les autres pratiques.

Contact asso :
associationactivitesadultes@gmail.com

Chorale de l'amitié

Le chant choral permet de mieux contrôler sa respiration, de se détendre, de profiter de l'instant présent. Il permet aussi de lutter contre la solitude.

La chorale de l'amitié de Saint-Léger-sous-Cholet est composée de 25 choristes, 13 sopranes, 6 altis et 6 ténors dirigés par notre cheffe de chœur : Annie Jarry.

Nous nous réunissons tous les lundis de 14H30 à 16H30 à la salle du Landreau. La saison reprendra le lundi 15 septembre 2025.

Les nouveaux choristes sont toujours les bienvenus, de Saint-Léger ou autres communes environnantes.

Notre répertoire est composé de chansons de variété française : (Voulzy, Bruel, Barbelivien, Comédie musicale...).

Vous pouvez venir découvrir gratuitement l'activité pendant quelques séances.

Lors de la saison 2024-2025, nous avons chanté dans 10 EPHAD de Cholet et ses environs et c'est toujours un plaisir de voir comment les résidents apprécient les chansons.

La saison se termine toujours par un repas convivial avec les choristes et leurs conjoint(e)s.



Pour plus d'information,
vous pouvez contacter
la Présidente :

Mme Fouchet Michèle
02 41 58 61 53
Mail : michellefouchet49@gmail.com

Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

ACPG/CATM

Avec la guerre 1914/1918, celle de 1939/1945, puis celle d'Algérie, les familles françaises ont vécu ces tragédies avec les moments de terreur et, hélas les morts qui se comptent par milliers !

Le 8 mai et le 11 novembre, qui célèbrent la fin des conflits, ne doivent pas être de simples jours fériés, mais rappeler à tous les sacrifices de nos soldats tombés au combat. Les cérémonies aux monuments aux morts sont indispensables au devoir de mémoire, elles ne durent pas plus d'une heure, c'est respecter nos aînés disparus que d'y assister, faire comprendre à nos enfants les drames vécus et l'importance de la Paix, si fragile en ce moment.

C'est à chacun d'y réfléchir ; notre groupe d'anciens d'Algérie va disparaître naturellement avec l'âge ! A vous les plus jeunes, de perpétuer le souvenir de vos anciens.



L' ACLI, des idées pour CREER,

Des moments où le temps a un goût de liberté en toute convivialité !

Avec 5 activités proposées tout au long de l'année

• ART FLORAL :

Vous aimez recevoir ou simplement avoir un intérieur de maison agréable, fleuri... Vous aimez avoir une belle table bien décorée quand vous recevez : centre de table, déco individuelle, marque places, idées de déco.... Venez apprendre à réaliser des bouquets, faire des compositions originales et variées en fleurs naturelles. **Cours de 2H30: une fois par mois de septembre à juin :**

A Saint-Léger : le vendredi à 14h - **A la Séguinière :** le lundi à 14h, le mercredi à 18h, le jeudi à 16h.

Tarif : 68€ adhésion comprise les 10 cours OU 48€ les 5 cours

Animatrice : Julie Bretaudeau

• COUTURE :

Que vous soyez débutants ou confirmés, ces cours sont pour vous. Si vous êtes débutant vous apprendrez les bases de la machine à coudre et au bout de quelques séances vous serez capable de réaliser les vêtements dont vous rêvez ou tout autre objet. Si vous êtes confirmé, plus rien n'aura de secret pour vous à la fin des cours ! **Cours de 2 h 30 : De septembre à juin, (sauf vacances scolaires) 15 séances tous les 15 jours ou 30 séances toutes les semaines.**

A Saint-Léger : Le jeudi soir à 19h15 - **A Saint Christophe :** le jeudi à 9h ou à 14h ou à 19h15

Tarif : 15 séances 183€ pour 15 cours adhésion comprise. Possibilité de paiement en plusieurs fois
30 séances 363€ pour 30 cours adhésion comprise. Possibilité de paiement en plusieurs fois

• PATRONAGE : 6 Séances aux dates suivantes : 23-30 octobre/19-26 février/16-23 avril

Tarif : 120€ l'activité + 3€ adhésion

Animatrice : Patricia Bigot

• PEINTURE :

Venez vous initier à la peinture ou si vous êtes confirmé(e), venez pour le plaisir de peindre et d'apprendre encore. Possibilité cours de peinture à l'huile, acrylique, pastel.

Cours de 2h : toutes les semaines à La Séguinière salle de l'orée du bois : sauf vacances scolaires : le mardi à 14 h ou à 16 H30 ou à 19 h soit 26 séances d'Octobre à mai

Tarif : 233€ adhésion comprise. Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Animatrice : Cathy Bossard

• PATCHWORK :

Atelier d'échange autour de morceaux de tissus et de couleurs

Tarif : 20€ l'année adhésion comprise.

Animatrice : Christiane Beaufretton



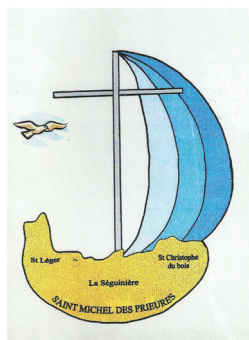
Renseignements
et inscriptions
jusqu'au 1^{er} septembre 2025
dernier délai

acli.saintleger@gmail.com
ou tél. :
Isabelle 06 59 20 17 08



Paroisse Saint Michel des Prieurés

RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



Toute en Lumière, l'Eglise de Saint-Léger a ouvert toutes grandes ses portes le 27 juin 2025.

Une Nuit des Eglises éblouissante !

Une façon de découvrir notre église sous un nouveau jour !

250 personnes présentes venant de tous horizons.

Une participation intergénérationnelle :

- **des enfants** qui ont lu des poèmes
- **des jeunes** avec leurs chants accompagnés d'instruments de musique
- **des adultes** qui ont présenté la vie de Saint-Léger, celle de

Françoise Bonneau, ou les sculptures de l'autel et de l'ambon.

Les tableaux de Laure Mary empreints de douceur et de beauté ont retenu

l'attention des spectateurs et la vie de Van Gogh interprétée par la chorale Maychantant a enchanté le public. L'œil d'un photographe a fixé les beaux moments de la soirée.

Cela a été une véritable occasion de mêler patrimoine, histoire, art et spiritualité dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Oui ! l'Art peut faire renaître l'Espérance

Equipe du relais paroissial de Saint-Léger



Bruno Raffara, curé de notre paroisse depuis 5 ans, quitte la région pour d'autres horizons. Nous le remercions pour sa présence et pour le service effectué. Ci-dessous les quelques mots qu'il nous livre avant de partir.



« Présent depuis 5 ans comme curé, je peux témoigner combien la présence locale de la paroisse à Saint-Léger est un bien pour la commune. L'église est un lieu d'ACCUEIL, de PAIX, où chacun peut oser entrer, discrètement. C'est un peu comme un chez soi hors de la maison. C'est aussi le lieu où nous pouvons retrouver les chrétiens pour la PRIÈRE ensemble. C'est un lieu de JOIE lors des baptêmes ou des mariages. C'est encore un lieu d'UNITÉ où nous pouvons venir, quelle que soit notre foi, accompagner le passage de nos défunts vers la suite de leur vie. N'hésitez pas à fréquenter votre église. Les chrétiens de Saint-Léger seront toujours heureux de chercher à répondre à vos demandes. »

P. Bruno Raffara.

**J'aurais dès septembre 2025 une nouvelle mission ailleurs pour raison de santé.*

Marche pèlerinage le samedi 30 Août 2025

Dans le cadre de l'année jubilaire, la paroisse vous invite à vivre un temps de marche, de réflexion et de ressourcement, ouvert à tous le **samedi 30 août à 15h**

à la Pierre Tournisse à Torfou.

Vers 18h30 nous partagerons le verre de l'amitié avant de pique-niquer sur place (tiré du sac) La journée se prolongera en soirée **avec un grand moment de musique** : une belle occasion de chanter et d'être ensemble dans la joie.

PERMANENCES D'ACCUEIL

Les mardis de 10 h à 11h30 et le 3^e samedi du mois (la veille de la messe de Saint-Léger) de 10 h à 11 h 30
1 place de l'église – 02 41 56 22 33 paroisse.
saint.micheldes prieures@wanadoo.fr

DATES A RETENIR

Inscriptions Caté :

Pour les écoles catholiques :

- Votre enfant rentre en CE1-CE2-CM1-CM2 :

Contact : mhbruneau@diocese49

Pour les écoles publiques :

- Votre enfant rentre en CE1-CE2-CM1-CM2 :

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le **Mercredi 3 septembre 2025 à 18h30** à la Maison de Sel de La Séguinière.

Contact : mhbruneau@diocese49

Rentrée paroissiale 2025-2026 :

Dimanche 14 septembre 2025 à 10h30

au moulin de la Cour à la Séguinière :

Rendez-vous à 10h à Notre Dame de Toute Patience



Un nouveau curé sur la paroisse !!

Quel est votre parcours avant d'arriver à Saint Michel des Prieurés ?



Je m'appelle Odilon Razafindrikely. Prêtre originaire de Madagascar. Je suis né le 14 février 1983 à Madagascar. Je suis ordonné prêtre le 18 Novembre 2017 à Madagascar. Dans ma famille, nous sommes sept enfants : j'ai deux grandes sœurs, deux petites sœurs et deux petits frères. Notre fratrie est issue de 4 papas. En tant qu'aîné des garçons, j'ai été très tôt amené à prendre des responsabilités, un peu comme un père de famille. **Cette expérience m'a appris à veiller sur les autres, à être attentif, et à me rendre disponible. C'est quelque chose qui m'accompagne encore aujourd'hui dans ma manière d'être prêtre.**

Je suis arrivé en France en 2020, en pleine période de pandémie. Ce n'était pas un contexte facile, avec toutes les restrictions sanitaires, mais cela m'a aussi permis de vivre une forme d'intériorité. J'ai poursuivi mes études en théologie à l'UCO, l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers. (2020-2023) En 2022, j'ai été nommé vicaire à Saint Romain les Trois Provinces. J'y suis resté jusqu'en 2025. Ce ministère m'a permis de découvrir la richesse des communautés locales et de grandir dans ma vocation, en me mettant au service de la paroisse, du collège et dans les maisons de retraites. Ecouter les personnes en difficulté fait partie de ma mission en tant que prêtre.

Nous vous savons musicien. Comment avez-vous appris la musique ? De quels instruments jouez-vous ? Quel lien faites-vous entre la musique et votre vocation de prêtre ?

La musique a toujours occupé une place importante dans ma vie. J'ai appris la guitare de manière autodidacte au petit séminaire à l'âge de 19 ans, en m'appuyant sur la pratique régulière, l'écoute et le partage avec d'autres musiciens. Je joue principalement de la guitare, mais je m'initie également à d'autres instruments de musique comme le djembé, la mandoline, les maracas, et tout particulièrement à la composition des chants de louanges.

Pour moi, la musique est un véritable langage spirituel, capable de toucher les cœurs là où les mots parfois échouent. Elle accompagne la prière, soutient la liturgie et favorise l'unité de l'assemblée. Elle a été, et demeure, un chemin intérieur qui nourrit et soutient ma vocation sacerdotale.

Vous allez assurer la responsabilité de curé sur les deux paroisses : Saint Michel des Prieurés (Saint-Léger, Saint Christophe, La Séguinière) et Saint Romain les Trois Provinces (La Romagne, Torfou, Le Longeron), regroupant environ 15000 habitants. Comment envisagez-vous votre rôle de curé auprès de chacun ? Comment être présent à tous ?

La mission qui m'est confiée est vaste et exigeante, mais je la reçois dans la foi et avec confiance. **Être curé, c'est être au service de tous, dans un esprit de proximité, de bienveillance et de fidélité à l'Évangile.** Ma priorité sera d'apprendre à connaître les communautés, leurs histoires, leurs réalités pastorales, et de favoriser les liens entre elles.

Je m'appuierai résolument sur les équipes paroissiales, les acteurs engagés localement, les mouvements et les services existants. La coresponsabilité pastorale est essentielle : personne ne porte seul la vie de l'Église. Je suis prêt à marcher ensemble avec la force vive de l'Eglise. Je suis disponible à écouter les gens, les personnes bénévoles et engagées dans tous les domaines pour faire vivre l'Eglise du Christ. Ma présence se manifestera par une écoute disponible, une présence régulière dans chacun des relais, et par le soin apporté à la célébration des sacrements et à l'accompagnement des personnes. **Être présent à tous ne signifie pas tout faire, mais être attentif à chacun, et encourager la participation de tous au service de la mission.**

Nous vous remercions d'avoir répondu à nos questions et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre paroisse et dans notre commune de Saint-Léger.

L'équipe du relais paroissial de Saint-Léger





La bibliothèque Saint-Légeoise

De nombreuses activités ont à nouveau été menées dans notre bibliothèque. L'objectif est d'inciter enfants, parents, grands-parents et amis à venir passer de bons moments à lire, écouter, jouer, échanger, faire du lien.

L'animation du **19 mars, "viens jouer avec tes héros"**, fut une très grande réussite. Les enfants étaient nombreux à venir jouer à des jeux de sociétés connus ou pas. Nous envisageons déjà de la reconduire l'an prochain.

Le **voyage lecture** s'est terminé le **22 mai dernier**. 3 classes de St Léger participaient et se sont retrouvées dans la salle de sports, pour présenter leurs choix. Deux oeuvres ont été choisies: "L'île du crâne" (BD écrite par Maxe L'Hermenier et illustrée par Clément Lefebvre.) pour deux classes et "Cellule 24"(écrit par Maxime Gillio), pour la 3^{ème}. Chaque groupe classe avait fabriqué une mascotte qui sera présente à la bibliothèque tout au long de l'été.



Les **"tout-petits lisent aussi"**: une matinée leur était consacrée le **14 juin**, à la médiathèque de Cholet. L'album vainqueur était donc présenté face aux spectateurs venus apprécier une représentation théâtrale et musicale. Ce prix sera reconduit l'an prochain.

Dernière information, **une balade contée**, animation menée de concert avec le centre social, sera à nouveau proposée fin août. Comme l'an passé, des bénévoles déambuleront dans St Léger, en s'arrêtant en différents endroits pour raconter un album, un conte, une histoire. La date est arrêtée au **27 août** prochain.



Durant tout l'été et jusqu'au mois d'octobre, vous pouvez participer au **prix littéraire "POP"**. Ce sont 5 premières oeuvres publiées qui ont été sélectionnées par un jury. Vous pourrez voter pour votre favori en déposant un bulletin à la bibliothèque, ou par internet. (site de la médiathèque de Cholet)

La bibliothèque est un lieu de culture pour tous, ouvert à tous. Chacun peut y trouver et choisir des livres, des albums, des BD, des romans, des essais, des documentaires.

Vous êtes d'années en années plus nombreux. Depuis quelques années, la carte est gratuite. Venez vous inscrire ! Bon été à tous et bonne(s) lecture(s)





Évènement sportif : Foulées à cœur léger !

Le dimanche 21 septembre 2025, la commune de Saint-Léger-sous-Cholet accueillera la première édition des Foulées à cœur léger !

Une course solidaire

Courir pour se dépasser, mais aussi pour aider.

Les Foulées à cœur léger s'engagent au profit de l'association Ensemble contre la SLA de Beaupréau qui se bat contre la maladie de Charcot.

Le parcours de 10 kilomètres débutera à 10h00 et empruntera les routes de la commune et de ses alentours avec un départ et une arrivée devant la salle omnisports, rue de la Vendée.

Les inscriptions seront disponibles sur notre site internet dans la limite de 250 participants.

Perturbation de la circulation

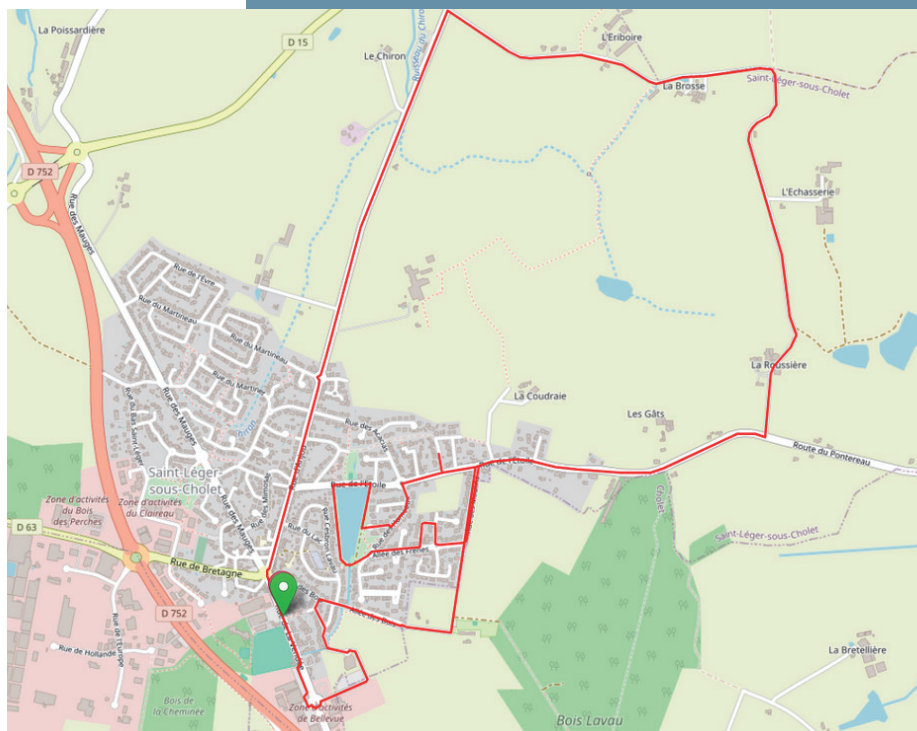
Afin d'assurer la sécurité des participants et des bénévoles, un dispositif exceptionnel sera mis en place tout au long du parcours.

Ainsi, la circulation sera momentanément interdite rue de la Vendée, et perturbée sur le reste du circuit durant la matinée de 9h à 12h.

Seule la circulation dans le sens de la course pourra être autorisée par les signaleurs, et ce en fonction de l'affluence des participants.

Nous invitons donc les Saint-Légeois(es) à anticiper leurs déplacements ce matin-là et vous remercions par avance pour votre compréhension et votre bienveillance lors de la course.

Le parcours en image



Contact
foulees.a.coeur.leger@gmail.com



Le « B » de la cheminée - 1^{ère} partie

La grande maison, dite maison Lefort, proche de la première Mairie Ecole, a disparu du paysage les premiers jours de Février 2025. En quelques jours les engins de démolition ont eu raison de près de deux siècles de présence à cet endroit. La dernière occupante, « tante » Madeleine Lefort l'avait quittée, en raison de son âge, pour aller en maison de retraite.



C'est le maçon **Charles BOUTRÉ**, (1) de Saint-Léger qui a construit cette maison en 1854, pour le compte de **Joseph BARREAU**, marchand, mais aussi fabricant de mouchoirs, et son épouse Jeanne CARTRON. La lettre « B » en fer forgé fixée sur la cheminée à cette époque était, sans conteste, l'initiale du propriétaire et non celle du maçon. Tout en assurant un décor, cette pièce en fer forgé, fixée par une barre de fer traversant la cheminée de briques et fixée dans la charpente assurait la solidité de l'ensemble afin de résister aux vents les plus violents. Les fondations du bâtiment étaient constituées de grosses pierres de granit posées directement sur la couche d'argile. Cet ensemble a montré son efficacité car la maison n'a jamais subi la moindre déformation ni fissure.

Le « B » de la cheminée sera exposé au centre social et mis en valeur comme souvenir de cette grande maison voisine. Les belles pierres taillées, en granit, constituant les encadrements des portes et fenêtres ont été préservées par la commune pour un usage ultérieur éventuel.

Joseph BARREAU et **Jeanne CARTRON** se sont mariés le **12 Juin 1834** au May. Ils ont eu deux enfants : Jeanne et Joseph, ci-dessous :

- **Jeanne** * est née le 27 Septembre 1835. Le 16 Novembre 1864 elle a épousé **Pierre ROUSSELOT**, * cultivateur à Saint-Léger où il est né le 29 Mars 1834, fils de Louis, laboureur et propriétaire à la métairie de la Roussière.

- **Joseph** est né le 9 Décembre 1838. Le 6 Juillet 1863 il a épousé Marie Joséphine Humeau, âgée de 21 ans, fille de Jean Humeau et de Renée Tricoire. Ils ont eu trois enfants : Joséphine, Thérèse et Jeanne.

+ **Joseph Barreau** est décédé le 25 Septembre 1866. Quelques temps après sa veuve a fait donation à titre de partage anticipé et **par moitié entre ses deux enfants Jeanne et Joseph**, devant Maître Augé, notaire à Cholet. Etaient témoins Jean Baptiste Perdriau, menuisier et Louis Maillet, tisserand, les deux de Saint-Léger.



● **Acte de naissance de Jeanne.** 27 Septembre 1835 à St Léger, commune du May. Présents à la Mairie : le père Joseph Barreau, François Barreau, laboureur, 70 ans, grand-père de l'enfant, Pierre Brin, aubergiste, 49 ans, oncle de l'enfant, tous de Saint-Léger. Tous ont signé le registre, sauf Pierre Brin qui a déclaré ne savoir signer.

● **Acte de naissance de Pierre Rousselot.** Le 29 Mars 1834 à Saint-Léger, commune du May. Fils de Louis Rousselot, laboureur propriétaire à la métairie de la Roussière de Saint-Léger. Le père a signé le registre.

● **Acte de mariage de Pierre Rousselot avec Jeanne Barreau.** Le 16 Novembre 1864 à Saint-Léger, commune du May. Il n'a pas été établi de contrat de mariage. Etaient présents les parents des mariés, ainsi que Louis et Jean-Baptiste Rousselot, frères du marié, de Cholet. Joseph Barreau, fabricant, 26 ans, frère de l'épouse.

Alexis Maurat,* 51 ans, forgeron, cousin germain maternel de l'épouse, ces deux derniers de Saint-Léger. Tous ont signé le registre sauf la mère de l'époux et la mère de l'épouse. Le maire Louis Gouraud a procédé au mariage et a signé.

* **Alexis Maurat,** qui assiste au mariage de Jeanne Barreau et Pierre Rousselot, est né le 22 Août 1813 à Saint-Léger (époux de Julie Brin). Artisan forgeron au bourg de Saint-Léger, il est le fils de Jean Morat, premier forgeron de ce nom et célèbre soldat vendéen, de nombreuses fois blessé, rescapé de la virée de Galerne et de la bataille de Savenay le 25 Décembre 1793.

C'est Alexis qui a forgé le « B » de la cheminée.

Nota : les noms varient selon les actes, on peut lire Barrau, Barreau, Barrault, Gouraud, Goureau, Gurreau, etc.



A suivre...





Nouvelle entreprise : ED OUEST

ED OUEST
2 rue de l'Hermitage
49280 SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET
www.ed-ouest.fr



Implantée récemment dans la commune de Saint-Léger-sous-Cholet, ED Ouest Maine-et-Loire s'inscrit dans la continuité d'un groupe reconnu dans le Grand Ouest pour son savoir-faire dans les travaux de couverture.

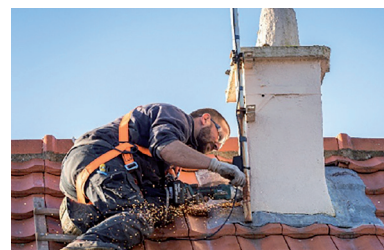
Nos couvreurs interviennent auprès des particuliers et des professionnels pour des chantiers de couverture, zinguerie, entretien et rénovation complète de toiture.

Nos domaines d'expertise :

- Travaux de couverture en ardoise, tuile, bac acier,
- Réalisation et rénovation de zinguerie (gouttières, noues, abergements),
- Recherche de fuites, entretien de toiture et démoussage.

Nous accompagnons nos clients à chaque étape de leur projet, du diagnostic à la livraison du chantier, avec un devis gratuit, un SAV réactif sous 24h et la garantie décennale sur l'ensemble de nos travaux.

Présents à Saint-Léger-sous-Cholet, nous intervenons dans tout le Maine-et-Loire et principalement dans les Mauges pour répondre à vos besoins en toiture.



Recensement de la population

RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS



Le prochain recensement de la population se déroulera à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026.

Le recensement permet de :

- Savoir combien de personnes vivent en France et connaître la population officielle de chaque commune (population légale), contribuant ainsi à définir les politiques publiques nationales,
- Établir la contribution de l'État au budget des communes,
- Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation,
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal,
- Ouvrir de nouveaux commerces, construire de nouveaux logements...

Répondre par internet sera la manière la plus simple de vous faire recenser. Pour comprendre le recensement de la population vous pouvez vous connecter sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**

Afin de réaliser la collecte auprès des habitants, la commune doit recruter plusieurs agents recenseurs.

Qualités requises :

- Disponibilité soir et week-end
- Ordre et méthode
- Bonne présentation
- Capacité relationnelle
- Moralité, neutralité, discrétion
- Connaissance de l'outil informatique
- Connaissance de la commune souhaitable

Si vous êtes intéressés par cette mission, merci d'adresser au plus vite votre lettre de motivation + CV avec photo à :

M. le Maire, Mairie, 4 rue de Gasma, 49280 ST LEGER SOUS CHOLET
mairie@saintlegersouscholet.fr